

# Communes de Stoumont – Trois-Ponts – Stavelot - Spa

## ENQUETE PUBLIQUE

### Annexe X

#### Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de **Intercommunale CENTRE D'ACCUEIL LES HEURES CLAIRES** demeurant Avenue Reine Astrid 131 à 4900 SPA en vue d'obtenir Permis Unique de Classe 1 concernant la **construction d'une maison de repos et de soins de 105 lits, d'une résidence-service de 45 logements et d'une crèche de 14 lits à La Gleize, 39 à 4987 Stoumont.**

Dans le cadre de la demande de permis unique, des plans modifiés avec un corollaire d'étude d'incidences ont été produits afin de répondre aux avis des différents services et commissions interrogés, le dossier est dès lors soumis à une nouvelle enquête publique.

Le fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué du Ministère de la Région Wallonne peuvent être contactés à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie – ARNE – DPA, Montagne Ste-Walburge 2 à 4000 Liège (☐ : 04/224.54.11).

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations peuvent être adressées
19.11.2024	25.11.2024	Administration communale de Stoumont, Rte de l'Amblève 41 Le 24.12.2024 à 11:00	Collège communal de Stoumont Route de l'Amblève 41 à 4987 Stoumont
19.11.2024	25.11.2024	Administration communale de Trois-Ponts Le 24.12.2024 à 11:00	Collège communal de Trois-Ponts Route de Coe 58 à 4980 Trois-Ponts
19.11.2024	25.11.2024	Administration communale de Stavelot Le 24.12.2024 à 11:00	Collège communal de Stavelot Place Saint-Remacle 32 à 4970 Stavelot
19.11.2024	25.11.2024	Administration communale de Spa Le 24.12.2024 à 11:00	Collège communal de Spa Rue de l'Hôtel de Ville 44 à 4900 Spa

Les Bourgmestres portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service ou sur RDV spécifique à prendre au moins 24h à l'avance avec le service :

**Pour Stoumont :** Service urbanisme-sur RDV du lu au je de 9h à 12h - 080/29.26.56 – Ann-Sophie Moës – [ann-sophie.moes@stoumont.be](mailto:ann-sophie.moes@stoumont.be)

**Pour Trois-Ponts :** Service urbanisme-du lu au ve de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 17h (local de réunion 2<sup>e</sup> étage) - M. Xavier Gillot – tél. 080/68.98.88 ou M. Fabien Hurllet – tél. 080/68.98.84 – [urbanisme@troisponts.be](mailto:urbanisme@troisponts.be)

**Pour Stavelot :** Service urbanisme - sur RDV du lu au ve de 9h à 12h30, le mardi de 13h30 à 16h30 - Mme Sophie Debelle - Tel. 080/86.20.24 - [urbanisme@stavelot.be](mailto:urbanisme@stavelot.be)

**Pour Spa :** Service Environnement (1<sup>er</sup> étage)-du lu au ve de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h sur RDV - DELCOUR Baptiste Tel: 087/795 330 [baptiste.delcour@villedespa.be](mailto:baptiste.delcour@villedespa.be) ou Deprez Sophie Tél.:087/795 382 [environnement@villedespa.be](mailto:environnement@villedespa.be)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations orales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Le Directeur général,  
H. Snackers

Le Bourgmestre,  
D. Gilkinet